

informations

la
cgt
Comité Régional
Occitanie

Comité Régional CGT Occitanie

N° 257

Octobre 2021



dossier



AZF,
le 21 septembre 2021

Editorial 2**A la une** 3

- Une vague rouge doit déferler à Viviez !!!

Vie Syndicale 4

- Congrès de l'UD 65
- Congrès de l'UD 30

IRHS 6

- Services Publics : un bien commun qui vient de loin.

Dossier 7

AZF, le 21 septembre 2021

**Activité Syndicale** 11

- Forum régional CGT-AGEFIPH Jeudi 30 septembre 2021 à ALBI (81)

CESER 12

- Séminaire du groupe CGT CESER Occitanie

Professoins 14

- Les aides à domicile ne sont pas reconnus à leur juste valeur

A vos agendas 15

- Formations IRT

Un mois d'octobre bien rempli !

Ce mois d'octobre sera marqué, pour le Comité régional CGT Occitanie, par la tenue de la 2^e conférence régionale sur ce grand territoire. Déjà reportée une première fois (décembre 2020), elle se tiendra bien cette fois-ci et ce sont près de 200 camarades qui se rendront à MENDE, en LOZERE, à la mi-octobre.

Tenir cette conférence à MENDE est bien en lien avec le « VIVRE ET TRAVAILLER DIGNEMENT PARTOUT EN OCCITANIE » que nous portons depuis des années. Il sera temps de faire un bilan de l'activité de ces 4 premières années de fonctionnement et surtout de projeter sur la suite, tout en gardant en tête que le Comité régional CGT Occitanie est et reste un outil au service des organisations.

La rentrée et le mois de septembre ont été également des mois riches en actions, initiatives, émotions et ont inscrit le 2^e semestre 2021 comme un semestre de luttes et de combats.

Nous avons commémoré les 20 ans de la terrible catastrophe d'AZF, le 21 septembre, et nous pouvons constater que malheureusement les épreuves du passé n'ont rien permis d'apprendre aux décideurs d'aujourd'hui. En tout cas, on peut se féliciter de la réussite de cette journée avec la présence de camarades venus de toute la France. Vous trouverez l'intervention de Gisèle VIDALLET dans ce bulletin.



De nombreux congrès d'UD ont également eu lieu comme celui du Gard ou encore des Hautes-Pyrénées. De nouveaux secrétaires d'UD ont été élus. Félicitations à eux !

Le forum AGEFIPH/CGT a à nouveau eu lieu, à Albi cette fois, et démontre une réelle activité dynamique de la CGT sur le sujet.

Enfin, j'en termine avec un sujet qui monte et qui risque de nous occuper dans les semaines à venir : la situation de la SAM en Aveyron. Laissés tomber par le donneur d'ordre, RENAULT, abandonnés par l'État, les salariés continuent le combat et ne lâcheront rien ! Toute la CGT sera avec eux et derrière eux !

Prenons d'ores et déjà un engagement commun pour 2022 : LA SAM VIVRA !

Lionel PASTRE,
Secrétaire Régional CGT Occitanie



Comité Régional CGT Occitanie

• 7, place du Fer à Cheval
31300 TOULOUSE
Tél. 05 61 23 35 52

• 474, allée Henri II de Montmorency
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 15 91 74

e-mail : cr@cgtoccitanie.frsite : <http://crgtoccitanie.reference-syndicale.fr/>

N° 257 • Octobre 2021

Prix : 1€

N° d'inscription à la CP 0221S05720

ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication : Lionel Pastre

Conception et réalisation :

Comité Régional CGT Occitanie - 31300 TOULOUSE

Imprimé par le Comité Régional CGT Occitanie
31300 TOULOUSE

RASSEMBLEMENT RÉGIONAL MERCREDI 1^{ER} DÉCEMBRE À PARTIR DE 11H30

Une vague rouge doit déferler à Viviez !!!

Rassemblement Régional à partir de 11h30 devant la SAM à Viviez

La SAM (Société Aveyronnaise de Métallurgie), entreprise de fonderie installée à Viviez dans le bassin decazevillois en Aveyron, est menacée de liquidation judiciaire. 346 emplois sont en jeu dans un bassin d'emplois déjà vivement touché par la fermeture mines et d'une désindustrialisation massive. La SAM est un sous-traitant quasi exclusif de RENAULT qui rechignent à fournir un plan de charge conséquent à l'entreprise. RENAULT préfère aujourd'hui satisfaire l'appétit d'un groupe espagnol qui s'est positionné pour la reprise de l'entreprise tout en supprimant illico 150 emplois. Sans nul doute, il récupérerait brevets et savoir-faire (notamment le bureau d'étude), délocalisera et liquidera à terme la production. L'État, 1^{er} actionnaire de RENAULT, semble découvrir la situation. Lors d'une récente rencontre avec Jean CASTEX, 1^{er} Ministre, la CGT lui a vivement indiqué qu'avant de mettre en exergue son plan de relance tendant à la relocalisation des activités jugées stratégiques, il fallait aussi et surtout empêcher la casse de l'outil industriel existant !

Les salariés de la SAM ne lâcheront rien. Après de multiples assemblées générales, rassemblements et manifestations diverses (2 000 à 3 500 participants), ils ont décidé une nouvelle journée d'action le 1^{er} décembre 2021, journée des métallos.

Lors d'une des assemblées générales des salariés de la SAM, beaucoup d'actions ont été proposées, dont une ce soir, et, entre autres, a été votée la proposition d'une manifestation régionale, devant l'usine de VIVIEZ, le 1^{er} décembre prochain, en milieu de journée. Les organisations du Comité régional se sont immédiatement associées à cette décision et ont validé le fait d'en faire une initiative régionale d'envergure. L'important est que tout le monde s'y retrouve et donc, au-delà de venir soutenir les salariés de la SAM, cette initiative est placée sur le thème « EMPLOIS - SALAIRES – SERVICES PUBLICS – INDUSTRIE ».

Cette action du 1^{er} décembre est un vrai enjeu pour la SAM, et au-delà, au regard du contenu et du contexte... L'avenir de la SAM pèsera sur l'avenir des services publics, et plus largement, sur celui du bassin d'emplois et de vie. Et l'enjeu est énorme pour tous nos territoires. Nous sommes sur un bassin de vie, sur un bassin d'emplois, en milieu rural. Cette situation a lieu aujourd'hui en Aveyron mais elle pourrait arriver dans tous les départements d'Occitanie, les uns derrière les autres ! Tuer une usine comme la SAM, c'est détruire tout cela et au-delà ! C'est jeter des centaines de familles dans la souffrance, le désespoir et c'est mettre, a minima, le territoire en jachère ! On ne peut l'accepter ! C'est un symbole de ce capital qui, au travers de grands groupes et de rapports déloyaux entre donneur d'ordre et sous-traitants, détermine le devenir de salariés, de filières, de territoires tout entiers...

Nous portons le « Vivre et travailler partout dignement en Occitanie ! » Et ça part de là ! Amplifions le rapport de force ! Cette action doit aller plus loin que le soutien ! C'est bien l'élargissement que nous devons rechercher !

Surfons sur la dynamique impulsée lors de notre dernière conférence régionale ! Surfons sur la victoire des cheminots et du territoire sur le Perpignan/Rungis !

A quelques mois des élections présidentielles, il est temps que la peur change de camp ! Soyons ambitieux ! Soyons offensifs ! Nous sommes la 1^{re} OS sur l'Occitanie. Montrons-le ! Faisons en sorte qu'une « vague rouge » déferle sur VIVIEZ, sur l'AVEYRON, le 1^{er} décembre prochain.

Envoyons un message clair au capital, aux patrons voyous, aux politiques laxistes, à l'Etat ! Nous ne les laisserons pas dépouiller nos richesses, nos territoires ! Plaçons le curseur de la participation à très haut niveau !



Congrès de l'UD 65

La période que nous vivons est violente et destructrice pour notre humanité commune. Chaque jour nous produisons plus de richesse pour nourrir le capitalisme et chaque jour il détruit un peu plus la dignité humaine.

Trouver un logement décent, payer son loyer, remplir le réfrigérateur, aider nos enfants, aider nos parents, remplir le réservoir de la voiture, se chauffer, trouver un travail décent, pouvoir étudier, se soigner, etc, etc, tout cela nous pose problème. Le reste à vivre, le comment vivre, sont les préoccupations majeures des français, selon les sondages la rémunération est même la première préoccupation des français. Le seul antidote mes camarades est le progrès social. Pour cela nous avons besoin de combattre le délitement de l'hôpital public, notre bien commun qui manque cruellement de moyens et le Ségur n'a pas été un remède. Pour cela nous devons gagner l'augmentation des salaires et c'est urgent. L'augmentation du salaire brut permettrait de financer le 100 % Sécu. Les 32 heures cela créerait 2 millions d emplois privé public et 120 millions de cotisation pour la protection sociale. Et de l'argent il y en a.

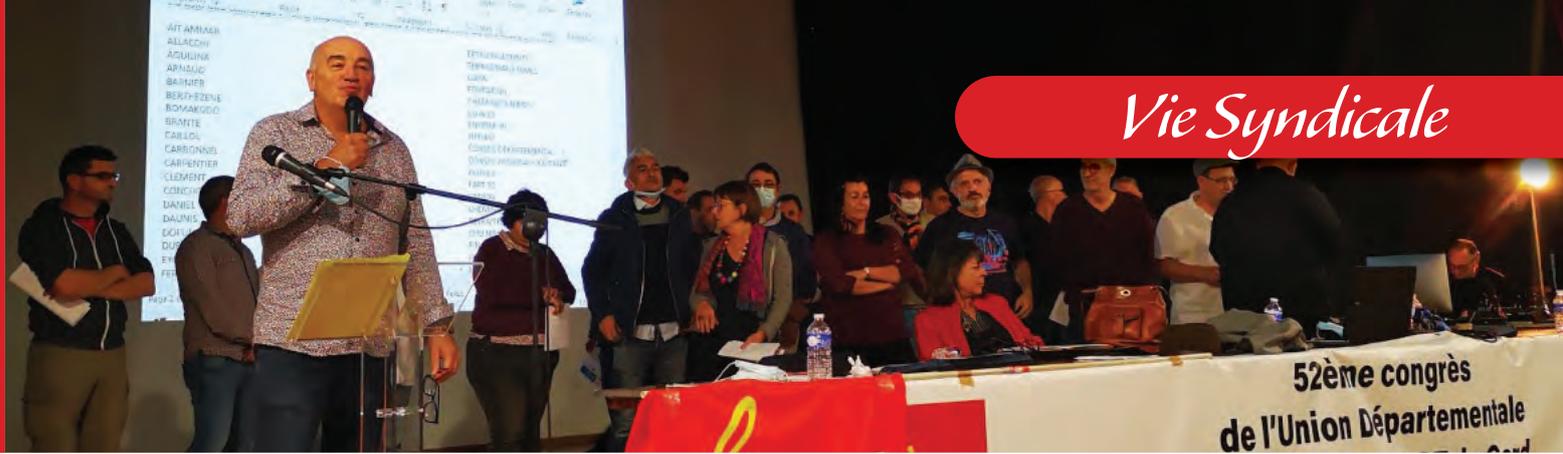
Comment rendre l'impossible possible, dans l'affrontement capital travail, redonner du sens et du pouvoir d'agir c'est regarder l'économie d'un point de vue humain. Pour cela on réfléchit à partir du principe de réponse aux besoins. Il faut donc repartir des essentiels pour avoir une société qui ait du sens. Rendre l'inaccessible accessible aux salariés c'est reprendre les choses de façon simple c'est à dire comprendre que dans le monde du travail, dans tous les secteurs, chaque ouvrier chaque cadre est producteur de richesses et que cette richesse elle doit répondre aux besoins qui font société aux besoins de l'individu et du collectif. Les richesses produites doivent ne pas nourrir le capital mais bien nourrir l'intérêt commun.

Notre projet de réindustrialisation c'est de retrouver une industrie qui consolide les emplois et savoirs faire existants, qui relocalise sa production et qui innove dans la recherche en alliant développement humain durable avec notamment les 32 heures et écologie, sans piller les ressources humaines et celles de la planète. Reconquérir des services publics de proximité et de haut niveau qui répondent aux besoins de l'ensemble. Redonner du sens à notre projet départemental c'est redonner du sens à nos actes militants et à notre syndicalisme en repartant de la vie syndicale et de comment on met en œuvre la démocratie salariale. Créer les conditions du rapport de force pour avoir des revendications qui reprennent les enjeux à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise ou du service. C'est créer les conditions du tous ensemble pour fédérer sur un projet commun.

Les travaux de notre congrès nous ont permis d'être lucide sur nos forces et nos faiblesses, pour se renforcer et s'implanter, en résumé prendre le temps de prendre soin de notre jardin syndical. Il a été riche tant sur le nombre d'interventions des syndicats que sur le nombre de thèmes abordés : sur notre influences, notre renforcement, notre projet de réindustrialisation, de reprise en main des services publics, de l'enjeu de la formation syndicale, de la place des retraités dans notre syndicalisme, de la place des femmes, des jeunes, des cadres.

Dans période des élections présidentielle que nous vivons où l'on entend rejet de l'autre, préférence nationale, grande sécu, La CGT a la responsabilité de porter haut et fort la question du social qui est centrale. Notre boussole est claire.

La CGT des Hautes-Pyrénées est une CGT lucide, offensive et rassemblée.



Congrès de l'UD 30

Un 52e Congrès de l'union départementale des syndicats CGT du Gard pour nous donner des forces en notre capacité d'agir

Après plus d'un an et demi de retard dû à la pandémie nous avons pu enfin tenir le Congrès des syndicats CGT du Gard les 3 et 4 novembre 2021 dans de bonnes conditions. Tous les syndicats les délégués le collectif de la logistique et à la direction sortante ont su créer les exigences pour que ce Congrès se passe dans les meilleures conditions. La nouvelle direction de l'union départementale des syndicats, la CE m'a accordé leur confiance en me proposant d'être le secrétaire général de cette union départementale. Je vais continuer à remplir ce mandat de représentation de tous les syndicats CGT du Gard avec loyauté, confiance et travail en privilégiant comme je l'ai toujours fait en privilégiant le travail collectif. Travail collectif avec toute la direction de l'UD, la CE. Si tout le monde fait un peu, alors nous ferons ensemble beaucoup.

L'objectif est bien celui-là pour les mois à venir : sérénité, confiance, travail collectif, travail partagé, l'objectif reste l'efficacité.

Un mandat à travailler pour transmettre, former aidé de nouveaux camarades un mandat d'aide et d'entraide. Nous ne sommes que de passage et notre rôle et de veiller à faire grandir l'outil, l'organisation, pour les syndiqués les salariés qui n'en ont jamais eu autant besoin. À la sortie de ce Congrès je pense sans me tromper, que les délégués ont été fiers de leurs travaux, de nos échanges, de la fraternité et la convivialité de ces deux jours. Nos débats ont fait ressortir des ambitions porteuses d'espoir, d'envie, de reconquêtes, permettant la cohésion de toute la CGT, plaçant l'union départementale des syndicats donc sa CE nouvellement élues comme un outil au service des organisations. L'outil départemental a été placé comme un outil au service des organisations, en ayant rappelé et réaffirmé que le périmètre pertinent pour l'activité CGT en proximité était les UL, les

syndicats, c'est un acte politique fort que chacun doit faire vivre. Cela veut dire aussi nous interroger sur ce qu'est l'interpro comment faire vivre l'interpro, avec quels moyens et pourquoi faire.

On a parlé de la syndicalisation, des élections professionnelles, de l'augmentation des salaires, des 32 heures, d'environnement, de transports, de réindustrialisation, de service public, de santé, on a énormément de choses à dire sur ces sujets!

On a énormément de propositions.

Il a été proposé d'accentuer les formations sur la démarche revendicative de la CGT pour aider au renforcement et aux suivis des élections professionnelles, avec un cycle inédit d'élection qui est déjà dans le paysage, avec les CSE et dans les fonctions publiques en 2022. Les objectifs sont ambitieux. Ils le sont, car l'UD se veut être un outil efficace et utile au service des syndicats. Mais attention à ne pas passer trop de temps sur ce qui nous divise et pas assez sur ce qui nous rapproche nous rassemble. Nous nous devons de dépasser les constats et d'être offensifs sur nos propositions revendicatives. Partout où on ira à la bataille des idées comme nous avons pu le faire pour les retraites alors, on gagnera, faut-il encore que les syndiqués les militants y croient. Nous avons deux voix devant nous, celle d'agir pour gagner le progrès social, ou celle de ne pas y croire de rester sur les constats et de subir d'autres reculs sociaux.

Mais les délégués aux Congrès de l'UD du Gard ont fait leur choix après deux jours de débats pour décider ensemble de notre avenir commun, ça sera la voix du progrès social.

Vive la CGT! Vive les syndicats CGT du Gard.

Bruno RIVIER,
Secrétaire général de l'UD CGT 30 (Gard)



Services Publics : un bien commun qui vient de loin.

Les services publics, leur histoire et leur devenir sont au programme des 6^e Rencontres Régionales Travail Cinéma qui se déroulent actuellement dans six villes de la région, avec en point fort la journée régionale du 3 décembre à l'ENSAV de Toulouse.

Les Journées Nationales d'Études des Instituts d'Histoire Sociale ont décidé en 2019 de lancer sur la durée un travail de recherche sur le thème syndicalisme et services publics. Qu'est que l'histoire générale retient des services publics ? Concernant la structuration, c'est au XV^e siècle qu'apparaissent les grandes évolutions même s'il est possible d'en trouver différentes formes locales dans un passé plus ancien comme la construction de chemins carrossables, voies navigables...

Il faut attendre 1923 pour que Léon Duguit (juriste bordelais) introduise cette notion légale de service public fondé sur l'idée d'intérêt général et par conséquent être considérée comme la finalité ultime de l'action de l'Etat.

Ce n'est qu'en 1924 que les premiers droits syndicaux sont accordés aux fonctionnaires. Leur premier statut démocratique ne voit le jour qu'en 1946. Les années 1980 ouvrent la voie à une très importante réforme. Elle étend le statut de fonctionnaire aux agents des collectivités territoriales, puis aux personnels des établissements publics hospitaliers.

Les termes fonctionnaires et services publics sont « fusionnés » ; qu'en est-il des femmes et hommes travaillant en permanence dans les ministères ou les hôpitaux ? Et les électriciens, les traiteurs de déchets, les distributeurs de réseaux d'eau, les aides aux personnes en difficultés, les cheminots, les postiers... toutes celles et ceux qui assurent des missions de service public ?

Les instituts d'histoire sociale ont beaucoup recherché et écrit sur les services publics. L'IRHS CGT Midi Pyrénées et les instituts départementaux y consacrent les 6^e Rencontres Régionale Travail Cinéma. Plus de 15 films ou documentaires sont présentés dans six lieux de la région. Au-delà des projections, ce sont les échanges et débats avec le public que nous privilégions.

Au menu de la journée régionale à l'ENSAV à Toulouse le vendredi 3 décembre¹ : quatre projections et une table ronde sur le thème « Services Publics, la réponse d'avenir », Cet événement culturel et social est possible grâce au soutien du Comité Régional CGT Occitanie, de la Région Occitanie, de l'ENSAV, de la Cinémathèque de Toulouse...

Philippe Leclerc
IRHS CGT Midi-Pyrénées

1- Programme des 6^e Rencontres sur : www.irhs-midi-pyrenees.com





AZF, le 21 septembre 2021

Vingt ans après, la CGT est toujours déterminée et engagée pour la mobilisation et l'unité la plus large des salariés et des citoyennes et citoyens !

Vingt années ont passé depuis l'explosion d'AZF, mais les plaies et le souvenir de cet accident industriel sont toujours vifs pour les salariés du site, des établissements environnants et pour toute la population toulousaine et au-delà.

31 morts et plus de 20 000 blessés, 5 000 entreprises impactées dont une cinquantaine anéanties, ainsi que de nombreux bâtiments publics, dont 120 établissements scolaires, plus de 20 000 logements touchés ou carrément détruits. Au final, Total finira par prendre en charge de 71 000 dossiers matériels. Tel est le bilan.

Les victimes, travaillaient dans l'usine ou sur des sites voisins, elles ont été touchées sur le périphérique, en allant à leur travail ou elles vivaient à côté de l'usine.

Elles ont été tuées ou blessées par les stratégies patronales et les choix politiques qui privilégient l'intérêt économique et financier au détriment de l'humain et de l'environnement.

Dès le lendemain de l'explosion, nous avons vécu un formidable élan de solidarité du monde du travail venu de partout en France et d'Europe. Toutes les organisations de la CGT de

la confédération aux syndicats ont mis en œuvre la solidarité auprès des salariés et des populations. Je voudrais ici saluer particulièrement les Unions départementales de la région qui ont toujours été à nos côtés et celui des travailleurs.

Nous étions confrontés à l'obligation de réagir et d'agir dans un contexte des plus difficiles, notamment pour les syndicats et camarades directement touchés. Dans de telles conditions, la force d'une organisation comme la CGT a pris toute sa dimension. Cela a profondément marqué notre engagement et notre mémoire militante.

AZF, le 21 septembre 2021

...suite...

Cette journée du 21 septembre 2001, aura également mis à l'épreuve les services de santé et de Service public dont les salariés ont fait preuve d'une abnégation extraordinaire pour répondre à la situation. Nous rendons hommage aux prouesses des personnels de santé et de secours qui ont œuvré dans un contexte comparable à une désolation de guerre.

Il en est de même des services techniques et de voirie, de l'Énergie, des Transports, des services sociaux et de sécurité et bien d'autres encore... comme les services police qui à l'inverse des dérives que nous vivons aujourd'hui, avait encore des valeurs républicaines d'une police de proximité au service des citoyens.

Vingt ans plus tard, ces souvenirs confrontés à l'actualité du moment, nous rappellent combien la mobilisation pour la défense et l'amélioration du service public face à ses fossoyeurs passés et actuels, est le pilier incontournable pour une société de progrès.

Dans cette situation de crise et d'urgence a surgit la volonté des victimes ou parents de victimes de refuser l'inacceptable. Avec leurs associations et leur syndicat ils se sont engagés sans compter dans un long et difficile combat pour que la vérité sur les causes soit enfin confirmés par la justice en 2017. La CGT salue l'esprit de solidarité qui a permis l'union de toutes nos forces.

Face à toutes les tentatives de divisions, nous n'avons jamais fait de différence entre les victimes du dedans comme celle du dehors, pas plus que nous n'avons fait de différence entre les 10 salariés d'AZF et les 11 salariés sous-traitants qui ont perdu la vie sur le site.

A l'ouverture du procès, la CGT écrivait:

« Oui, Total est responsable de cet accident industriel! Oui, Total est coupable d'avoir dissimulé les preuves, coupable de diviser les victimes. Il doit être condamné! ».

C'était d'autant plus juste, que Total a déployé dès le jour même de l'explosion, des moyens colossaux pour échapper à ses responsabilités. L'entreprise connaissait depuis le début les causes de la catastrophe. Elle a toujours tenté de les masquer et d'assumer ses choix de gestion. Encore aujourd'hui le groupe continue de manœuvrer pour créer du doute.

Malgré tout, le long chemin de la lutte pour la reconnaissance de cet accident industriel et pour que la justice passe a franchi une étape importante.

C'est un point d'appui pour continuer le combat, au moment même où les questions de sécurité continuent d'être un sujet revendicatif majeur, au regard des accidents de ces dernières années mais également, de toutes les attaques contre les CHSCT, contre le droit du travail et le droit pénal en la matière.



© UD CGT 31



Les causes de l'explosion sont rappelées dans le dernier jugement de 2017 qui condamne l'entreprise définitivement. Il pointe «...du personnel non formé, des manquements dans la gestion des déchets, le recours excessif à la sous-traitance, activité qui n'aurait pas dû être sous traitée, l'absence d'évaluation des risques. »

Nous le disons il y a 20 ans et nous continuons de le dire aujourd'hui : il est indispensable de faire grandir la mobilisation pour qu'un tel accident industriel ne puisse se reproduire. Que ce soit en France comme partout dans le monde car l'explosion du port de Beyrouth pour des causes similaires à AZF démontre que la course aux profits n'a pas de frontière.

Le droit du travail, le droit de l'environnement comme tous les moyens destinés à la sécurité, y compris dans les sites classés Sévésos sont des enjeux majeurs et actuels. Les leçons n'ont pas été tirées.

Nous en voyons le triste résultat, avec l'incendie de Lubrizol à Rouen qui a pu augmenter et modifier ses stocks sans avoir à réaliser une étude de danger, à cause de la suppression récente de cette obligation.

Ces derniers jours, l'incendie qui a frappé l'usine Aubert Duval à Pamiers a mis en danger la population et les salariés, il continue d'allonger la liste. Je salue la présence d'une délégation Rouennaise des riverains de l'usine Lubrizol et de la CGT locale qui a fait

le voyage pour être parmi nous. Vous pourrez débattre avec eux ce soir à la Bourse du Travail.

Nous exigeons que l'accident d'AZF permette enfin que l'on puisse travailler et produire sans exposer sa vie, sa santé, l'environnement Il y a urgence. En cohérence avec les mobilisations pour l'emploi, les salaires, les 32 heures et les conditions de travail, il faut que toutes les luttes portent l'exigence d'un État qui ne se couche pas devant les multinationales et joue son rôle régalien et de prévention. Entre autres, avec des inspecteurs du travail et des inspecteurs de sites fonctionnaires et indépendants et qui ne soient pas sanctionnés quand ils font des contrôles.

Cela implique qu'il existe des sanctions dissuasives envers les patrons délinquants ou criminels des grands groupes, ce qui n'arrive jamais aujourd'hui. La reconnaissance de la notion de crime industriel n'existe pas dans notre pays.

A la CGT, nous tenons à imprégner le débat et les décisions politiques de ces questions. C'est pourquoi cet après-midi nous organisons avec les associations Plus jamais ça et des Sinistrés du 21 septembre, un débat public à 17 heures à la Bourse du travail, place Saint Sernin, autour de deux questions, à savoir :

- 20 ans après où en est-on ?
- riverains et travailleurs des industries, opposition d'intérêts ou convergence ?

Non seulement la fermeture du site par Total, le démantèlement de la SNPE et de toute la filière n'ont pas réglé la question de la protection des risques industriels mais ces décisions ont aggravé la situation sociale et économique du département et de la Région, tout en accentuant la mono industrie autour de l'Aéronautique. Résultat, depuis 2020, nous en payons le prix avec l'offensive lancée contre ce secteur par la finance internationale qui se sert de la crise sanitaire comme effet d'aubaine. A la fin du premier trimestre 2021 et sans préjuger des suites, 8 800 emplois ont été supprimés en Occitanie et en Aquitaine dans cette filière, dont 4 900 pour la seule Haute-Garonne. Il faut y ajouter les milliers de contrats d'intérimaires supprimés dont 2 000 pour le seul groupe Airbus. Cela se fait en utilisant la crise sanitaire et les milliards d'argent public, alors que les profits continuent d'exploser ! Nous voulons vivre et travailler sans pollution et sans risquer nos vies, ni notre santé, que l'on soit riverain ou salarié. Les solutions existent, elles étaient connues et exprimées par les élus CGT, dans cette usine comme dans d'autres avant 2001.

Les délocalisations et la précarité, ça suffit !

Nous avons besoin d'industrie en France, mais pas l'industrie à la sauce capitaliste ! Nous voulons construire une industrie qui répondent aux besoins de la population dans des usines sûres et non polluantes. Une

AZF, le 21 septembre 2021

...suite...

industrie diversifiée et pourvoyeuse d'emplois reconnus par des salaires, un code du travail et des conventions collectives de haut niveau.

Pour cette reconquête industrielle qui allie réponse aux besoins, protection de l'environnement et aménagement du territoire, l'argent existe, les milliers de milliards coulent à flot! La condition est qu'on le reprenne des griffes des actionnaires!

Cela implique des choix politiques, sociaux et surtout économiques qui sont à l'opposé de ceux d'aujourd'hui et qui ont conduit à l'accident meurtrier d'AZF il y a 20 ans.

Les salariés doivent pouvoir reprendre en main l'outil de production en ayant des droits renforcés, notamment au niveau des choix stratégiques, de l'investissement et de la répartition de

la richesse produite. Une industrie démocratisée par un lien renforcé avec les populations et les riverains, c'est possible si le critère des dividendes versés aux actionnaires et de toutes les formes de prédation disparaît!

De nouvelles modalités de productions industrielles et d'exploitation des richesses, sont indispensables pour amorcer cette logique de développement respectueuse de l'humain et de la planète.

Il s'agit de poser les bases d'un développement au service d'un nouveau type de croissance, fondée sur une nouvelle finalité qui conteste frontalement le système capitaliste dont le seul et unique moteur est l'accumulation du profit.

Non, nous ne voulons pas d'un autre accident majeur comme celui de ce terrible jour de septembre 2001. Nous voulons une société où les travailleuses et les travailleurs ne soient pas de la chair à profit. Une société où nous pouvons maîtriser nos vies et notre destin.

En ce jour, vingt ans après, la CGT est toujours déterminée et engagée pour la mobilisation et l'unité la plus large des salariés et des citoyennes et citoyens!

Je vous remercie.

Gisèle Vidallet

Toulouse le 21 septembre 2021





Forum régional CGT-AGEFIPH Jeudi 30 septembre 2021 à ALBI (81)

« INAPTITUDES, HANDICAP : TOUT LE MONDE EN PARLE !
ET SI ON AGISSAIT ! PROPOSITIONS, ACTIONS CGT »

Comme chaque année, le Comité régional CGT Occitanie a organisé le forum régional CGT-AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées), dans le cadre de sa convention annuelle.

L'AGEFIPH gère la contribution des entreprises du secteur privé qui ne répondent pas à l'obligation d'emploi (rappel : Art L5212-2 du CT « tout employeur emploie dans la proportion de 6 % de l'effectif global de ses salariés à temps plein ou partiel, des travailleurs handicapés, mutilés de guerre et assimilés, mentionnés à l'article L5212-13 », article qui précise les bénéficiaires à savoir les travailleurs reconnus handicapés (RQTH), les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles avec une incapacité permanente au moins égale à 10 %, les titulaires d'une pension d'invalidité, les mutilés de guerre, les titulaires d'une carte d'invalidité, les titulaires de l'allocation adultes handicapés). L'AGEFIPH est une association nationale déclinée en délégations régionales. Dans le cadre de ses actions, elle passe des conventions avec différents partenaires dont les organisations syndicales dans le cadre « d'actions subventionnées pour la mobilisation des salariés ».

La CGT lutte depuis toujours et de plus en plus, pour le bien-être au travail, pour que le salarié puisse s'épanouir aussi, en dehors de sa vie personnelle et privée, par ce qu'il crée, ce qu'il amène, ce qu'il pense. Le Handicap n'est pas toujours visible. C'est une réalité pour la grande majorité des cas d'ailleurs. Et les salariés n'osent pas forcément en parler dans l'entreprise par peur du regard du patron, par peur du regard de ces collègues, par peur d'être licencié, etc. En clair, il paye une double peine : subir le handicap (de par le travail, de naissance ou de par les vicissitudes de la vie) et être rejeté (ou en tout cas, en avoir

la sensation) et même une triple peine lorsque le handicap provient du travail. Ce sont ces injustices que combat la CGT ! Mener une convention régionale avec l'AGEFIPH, ce n'est pas juste des objectifs et des cases à remplir, mais c'est rendre leur dignité aux salariés, leur prouver qu'ils ont toutes leur place dans l'Entreprise, quel que soit leur âge, quel que soit leur sexe, quelle que soit leur origine et quel que soit leur Handicap ! Pour nous, un salarié handicapé est un salarié. POINT BARRE ! Nous continuerons à mener ce combat et notre convention fait que nous pouvons rayonner sur les 13 départements et être à vos côtés pour mener ce combat de rendre cette dignité aux salariés. Depuis plus de 15 ans, la CGT Midi-Pyrénées, devenue Occitanie, forme et sensibilise ses militants sur le handicap au travail par cette convention. Un grand nombre de visites d'entreprises, de journées d'études et de stages ont eu lieu et continue d'avoir lieu sur les 13 départements de la région. Et l'organisation de ce forum, à ALBI, s'inscrit dans cette démarche. Cette journée organisée de main de maître par les camarades de l'Union départementale du Tarn a accueilli plus de 80 camarades venant de l'ensemble de l'Occitanie. La matinée a été organisée autour de scénettes de théâtre permettant de confronter à des situations que tout le monde peut vivre tous les jours dans son entreprise surtout permis de libérer la parole. L'après-midi a permis d'échanger, confronter, avec les différents institutionnels de la question qui avaient répondu favorablement à notre invitation. Et comme toujours, la journée n'a pas été assez longue pour permettre à toutes et tous de poser toutes les questions. Qu'ils se rassurent ! Nous travaillons d'ores et déjà à l'édition 2022 de ce forum qui a une nouvelle fois rencontré un grand succès en 2021. Merci aux camarades tarnais pour cette superbe organisation !

Séminaire du groupe CGT CESER Occitanie

Les 7 et 8 octobre dernier, le groupe CGT CESER Occitanie s'est réuni en séminaire pour faire un point sur le fonctionnement du groupe CGT au CESER et aborder le croisement des interventions CGT dans les institutions CESE/CESER.

Ce séminaire s'est tenu une semaine avant la conférence régionale à Mende, et plusieurs camarades du secrétariat étaient présents et ont pu échanger sur l'intérêt de la présence CGT au sein du CESER.

D'autre part, le groupe CESER avait invité le pôle territoire confédéral et un membre du CESE, par ailleurs issu de la région occitanie : Jean-François NATON et Michèle CHAIX. Pour rappel, le groupe CGT est constitué de 16 camarades issus de l'ensemble de la Région Occitanie (de la Lozère jusqu'au Hte Pyrénées, en passant par le Lot et l'Ariège) ce qui en fait le 1^{er} groupe représentatif du CESER en Occitanie.

Nous retraçons ici quelques interventions notables lors de ce séminaire :

Intervention de Lionel Pastre sur le fonctionnement du CESER Occitanie :

La CGT préside la commission 1, aménagement du territoire : le souhait du Comité Régional est de poursuivre cette présidence pour la prochaine mandature, plutôt que de gérer une présidence de collègue (renouvellement du CESER fin janvier 2024).

Le renouvellement des mandats passe par les Uds : cela doit être validé par les CE d'Uds et faire partie de la politique des cadres de la CGT.

Le suivi du groupe était assuré par Babeth qui est partie en retraite : le suivi des élus et mandatés du CR sera suivi par Guillaume Martin. Ceci-étant, pour les questions relatives au secrétariat : il faut s'adresser uniquement à Sylvie Ségura.

Le secrétariat du Comité Régional a souhaité rencontrer régulièrement des représentants du groupe CGT au CESER de façon à anticiper les sujets en cours au CESER et avoir l'avis de l'organisation sur certains sujets.

Lors de la conférence régionale à Mende, le Comité Régional a souhaité inviter tout le groupe CGT CESER. L'animateur CESER ou son représentant est invité systématiquement au plénière du Comité Régional.

Quelques réactions :

- Les enjeux du CESER sont mal compris par les Uds et le Comité Régional.
- La question de la citoyenneté s'invite au CESER ce qui pourrait modifier à terme sa composition.
- Peu de lien avec les orgas CGT malgré les demandes répétées.
- Depuis la mise en place du CESER Occitanie, il y a un glissement des sites Montpellier et Toulouse vers Toulouse, notamment suite au renouvellement des chargés de mission qui sont tous situés sur Toulouse : le site du CESER de Montpellier pourrait être amené à disparaître, ce qui n'est pas dans le sens d'une région équilibrée : demande que le Comité Régional intervienne sur cette question.



- Le CESER porte des questions d'enjeux de société qu'il faudrait mieux faire partager auprès des organes CGT.

Réaction de Jean-François Naton :

Pour la CGT, nous devons être engagé à la fois sur le terrain et sur l'institutionnel, il ne faut pas se transformer en sachant syndical et pouvoir approfondir un sujet collectivement, Sur la participation citoyenne, le CESE a fait une expérience intéressante, pas du tout dans les mêmes conditions qu'en Occitanie : autant la CGT était dubitative, autant le lien engagé avec le groupe citoyen a modifié la perception de la CGT. Cette question va s'inviter dans tous les CESER et plus généralement les institutions.

Poursuite du débat :

- Quand on arrive au CESER, on a besoin d'un temps d'observation pour appréhender tous les enjeux, car nous avons beaucoup d'apriori sur les institutions et le CESER en particulier : ce dernier est traversé par des enjeux de pouvoir et de rapport de force.
- Nous avons besoin de connaître notre mission au sein du CESER avec une vision syndicale.
- Ce mandat CESER est un investissement personnel important, alors qu'il y a un désintérêt des Uds du CESER.
- Il est important de rester dans la réalité : cela pose la question de la composition des délégations en fonction de l'âge et de la crédibilité du discours. Cela demande d'anticiper le renouvellement de la délégation CGT pour la prochaine mandature (2024-2030)

Intervention croisée entre CESE-CESER :

J.-F. Naton et Michèle Chaix

Le CESE a été entièrement renouvelé avec une diminution des membres : 233 à 175 membres. Le CESE aurait pu être balayé par la Macronie comme des lieux inutiles, mais le CESE représente une communauté d'intérêts.

La délégation CGT passe de 18 à 14 conseillers : aucun n'est à plein temps au CESE. Benoit GARCIA est l'animateur du groupe CGT CESE.

Au niveau du pôle territoire : thierry GOURLAY remplace Bruno BOUVIER. Les moyens financiers alloués sont diminués d'autant. Il semble fort que les CESER pourraient à nouveau être diminués lors du renouvellement en 2024 (déjà diminué suite à la fusion des régions).

Pour la CGT, le CESE ne doit pas être une chambre des recyclés que ce soit au niveau politique ou syndical.

Une banque de données des documents produits par le CESE et CESER de France devrait voir le jour. Dans l'attente, la CGT met en place un espace dédié sur le site confédéral. Suite au collectif « plus jamais ça » : il est possible de s'appuyer sur les organes qui le composent : Solidaires, FSU, conf paysanne, FNE, OXFAM, Greenpeace.

Concernant la citoyenneté : des participations citoyennes seront sollicitées en fonction des sujets dans la même forme que la convention citoyenne du climat, c'est-à-dire durant le temps de la saisine.

Cette question de la citoyenneté pose la question de la relation entre la CGT et les « invisibles » : les chômeurs, les travailleurs sans papier, etc : REDEVENONS DES CITOYENS.

Une des préoccupations reste aussi la composition des CESER et notamment la représentativité des organisations en fonction des collègues.

Quelques réactions :

- Sur le collectif « plus jamais ça » : débat au sein de la CGT sur le fond et la forme.
- Concernant les responsabilités CGT au sein du CESER : présidence de commission ou présidence de collège, cela dépendra de la capacité à construire ensemble la délégation.
- « LA TERRE BRULE » : comment la CGT porte les questions environnementales, urgence sociale et urgence climatique.
- On peut constituer un relationnel constructif entre les OS et ONG proches qui se retrouvent dans le pacte « plus jamais ça ».

Xavier PETRACHI

Pour le groupe CGT CESER Occitanie



Les aides à domicile ne sont pas reconnus à leur juste valeur

L'aide à domicile représente 226 500 salariés dont 97 % sont des femmes, 27 % ont plus de 55 ans, 89 % sont en temps partiel avec des journées d'amplitudes de 11 heures avec plusieurs coupures sur une journée travaillée.

Travail le matin de 8 h 00 à 10 h 00 puis reprise à 12 h 00/13 h 00, et l'après-midi de 14 h 00 à 15 h 00 puis de 18 h 00 à 19 h 00.

Les frais kms entre deux missions n'ont pas augmenté depuis 2009, ils sont toujours à 0,35 € et surtout 77 % des salariés finissent en incapacité avant la retraite.

Cela fait des années que l'on demande une reconnaissance des métiers de l'aide à domicile de la part de l'état, celui-ci n'a toujours pas tenu ses promesses. Les métiers d'Auxiliaire de Vie Sociale, d'aide-soignante, Travailleuse Intervention Sociale et Familiale ne sont pas reconnus (TISF).

Souvent dans les médias, des reportages montrent la difficulté à recruter du personnel dans ces métiers. Mais ils oublient de parler :

- des conditions de travail,
- que la majorité des salariés sont au SMIC,
- que le remboursement des KMS n'a pas augmenté depuis 2009,
- que les temps de trajets ne sont pas pris en compte dans leurs intégralités.
- que la suspension des salariés non vaccinés entraînent de la précarité et la désorganisation des services.



De plus ils subissent le glissement des tâches, lié à la mauvaise connaissance des métiers.

Les aides à domicile sont là pour aider à maintenir l'autonomie des personnes aidés dans les actes essentiels de la vie quotidienne. Elles ne sont pas là pour se substituer au manque de personnel paramédical (aides-soignants, infirmiers...).

L'avenant 43 est applicable au 1^{er} octobre 2021. Pour Le 1^{er} degrés, 1^{er} échelon à 10,37 €, les salariés sont de nouveaux au-dessous du SMIC qui a augmenté lui aussi au 1^{er} octobre 2021 et qui passe à 10,48 € au lieu de 10,25 €.

Certains employeurs mettent en place les nouveaux coefficients de l'avenant 43 en procédant un nivelage des coefficients par le bas.

Avec la loi du 5 août 2021, le gouvernement impose la vaccination aux salariés de l'aide à domicile. Avec la suspension du contrat pour les salariés non vaccinés, on rajoute à la pauvreté de la précarité. Depuis le début de la pandémie au mois de mars 2020, les salariés de l'aide à domicile ont été présents sur le terrain et auprès des personnes fragiles.

Ils ont travaillé sans protection, sans gants, sans masques et ils n'ont jamais fait partie des salariés prioritaires pour l'accès à la vaccination.

A chaque vague du COVID, les salariés ont toujours été présents sur leur lieu de travail.

Aujourd'hui ont les oblige à se faire vacciner pour avoir le droit d'aller travailler. Le travail permet de manger et de payer les factures.

De nos jours refuser le droit de travailler pour ces salariés, C'est inadmissible!!!

Intervention lors du rassemblement du 8 octobre 2021



Formation IRT :

- **Analyse et impact de la Loi de 2008**

Les 14 et 15 octobre 2021 à Toulouse

La Loi 2008, dite de modernisation sociale sur l'action syndicale, ses moyens, sa place et son rôle et le paysage syndical. Quelle conséquence sur la démocratie sociale ?

- **Violences sexistes au travail**

Les 29 et 30 novembre 2021 à Montpellier.

Comment se manifestent les violences sexistes et sexuelles au travail ?

Comment les prévenir ?

Comment agir en tant que syndicaliste aux cotés des victimes ?

Quelles sont les obligations des employeurs ?

Association de Tourisme Social

de la CGT en Occitanie

Nîmes
tourismeloisirs.com
Tél. 04 66 67 29 20

Toulouse
www.tlcmp.fr
Tél. 05 61 29 83 29

- Une association de Tourisme de proximité **A VOTRE ECOUTE**
- La mutualisation des activités pour un **PRIX ADAPTÉ**
- Des vacances de qualité pour tous, **AU JUSTE PRIX** (locations, villages vacances)
- Des vacances en famille et en groupe
- Des vacances adaptées à vos envies et vos besoins : **UNE AUTRE FAÇON DE VOYAGER**
- Un service billetterie **À TARIFS PRÉFÉRENTIELS**
- Un tourisme à taille humaine, privilégiant les acteurs issus de l'économie sociale et solidaire locale.

- Locations, villages vacances : **AUX TARIFS COLLECTIVITÉS**
- Cinéma, concerts, parcs de loisirs, musées en Occitanie **À TARIFS RÉDUITS**
- Réduction **JUSQU'À 40 %** sur les forfaits ski dans les Pyrénées, les Alpes, le Jura...
- Une assurance sports et loisirs **INCLUSE DANS L'ADHÉSION**



Tourisme
Loisirs
Culture
occitanie



réseau
ANCAV-SC
ancavsc
Association de Tourisme Environnemental

